

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/6724  
29 septembre 1965  
FRANCAIS  
(ORIGINAL : ANGLAIS)

---

LETRE, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 28 SEPTEMBRE 1965,  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

J'ai l'honneur de faire tenir ci-joint à Votre Excellence le texte  
d'un message qui lui est adressé par M. Fazil Kutchuk, vice-président de la  
République de Chypre.

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer  
le texte de ce message comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Turquie  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,  
(Signé) Orhan ERALP

A mon grand regret, je me vois obligé de vous signaler que, violant à nouveau de façon flagrante la résolution du Conseil de sécurité, les autorités grecques ont fait attaquer par leurs forces le quartier turc du village de Polemedia, dont la population appartient aux deux communautés, créant ainsi dans la région une situation très tendue qui risque de gagner toute l'île de Chypre. L'attaque était préméditée et a été lancée sans avertissement et sans motif ni provocation d'aucune sorte. Le 25 septembre 1965 au matin, des Grecs armés, au nombre de 700 environ, ont brusquement attaqué le quartier turc et, tirant au hasard, ont pénétré par la force dans des maisons et des bâtiments collectifs de la communauté turque, dont ils ont brutalisé et terrorisé les occupants. Trois Turcs ont été arrêtés et emmenés, mais ils ont par la suite été relâchés grâce à l'intervention de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix. Au cours de cette incursion, les assaillants grecs ont volé dans les maisons turques 400 livres sterling en espèces et des bijoux et d'autres articles d'une valeur de 700 livres sterling. Ils ont en outre, délibérément causé des dégâts matériels que l'on évalue à 300 livres sterling.

Je suis heureux de pouvoir vous signaler que, se conformant aux conseils et aux instructions qu'ils avaient reçus, les Turcs du village ont fait preuve de beaucoup de patience et de retenue, ce qui a permis d'éviter l'effusion de sang et la reprise des combats.

Vous reconnaîtrez sans aucun doute qu'il s'agit là d'un incident très grave qu'aucune partie au différend n'aurait dû provoquer, particulièrement à la veille du débat que l'Assemblée générale des Nations Unies doit consacrer au problème de Chypre. J'ai donc jugé bon de faire appel à vous et de vous prier d'intervenir, car, si ce genre d'attaque se reproduisait dans un autre secteur turc de l'île, il n'est pas certain que les victimes feraient preuve d'autant de patience et de retenue. Il ne pourrait alors en résulter qu'une aggravation générale de la situation qui plongerait Chypre dans un abîme de combats acharnés et pourrait entraîner la guerre, au plein sens du terme, en Méditerranée orientale.

Veillez agréer, etc.

Le Vice-Président de la République  
de Chypre,

(Signé) Fazil KUTCHUK

Nicosie, le 28 septembre 1965

